

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombres de membres :

En exercice : 33

Présents ou représentés : 32

Qui ont pris part à la délibération : 32

Date de la convocation : 28/04/2014

Date d'affichage : 29/04/2014

**de la Commune de COGOLIN
Séance du MARDI 06 MAI 2014**

L'an deux mille quatorze et le six mai à 18 heures 15, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Bastide Pisan, sous la présidence de Monsieur Marc-Étienne LANSADE,

PRESENTS : Marc-Étienne LANSADE - Éric MASSON - Audrey TROIN - Patrick GARNIER - Régine RINAUDO - Rémy FÉLIX - Jérôme SUEUR - Aimé GARNIER - Patricia BERENGUIER - Pascal CORDÉ - Margaret LOVERA - Anthony GIRAUD - Christelle DUVERNET - Jonathan LAURITO - Marie-Ly GARCIA - Jean-Jacques GABERT - Jeanne LAURITO - Patrick CLAUDEL - Johan TOUCAS - Valérie ROBIN - Michel DALLARI - Carole RUIZ - Ernest DAL SOGLIO - Malika OUAREZKI - Jean-François FARNET - Patricia PENCHENAT -

POUVOIRS : Laëtitia PICOT à Eric MASSON / Maria De Fatima FIANDINO à Jean-Jacques GABERT / Élisabeth CAILLAT à Marc-Etienne LANSADE / Monique LEBLANC à Régine RINAUDO / Andrée GRAZIANI à Patricia BERENGUIER / Frédéric LACOUR à Michel DALLARI /

ABSENT : Sébastien MACREZ -

SECRETARIE de SÉANCE : Jeanne LAURITO

Formalités de publicités effectuées,
le :

Transmis en Sous-Prefecture de
DRAGUIGNAN, le 5 MAI 2014

Visa du : 15 MAI 2014

Monsieur le Maire rappelle que, par délibération n° 2014/039 en date du 15 avril 2014, le Conseil Municipal a procédé à la désignation des représentants de la Commune au sein de divers organismes publics, parapublics et associatifs dont notamment les représentants de la commune au sein du Conseil d'Administration de l'association « Office de Tourisme et d'Animation Culturelle de Cogolin (OTACC).

Ont alors été élus : M. Eric MASSON - M. Aimé GARNIER – Mme Laëtitia PICOT – M. Sébastien MACREZ.

Monsieur le Maire indique que, par courrier en date du 29 avril 2014, reçu le 5 mai, Monsieur Sébastien MACREZ faisait part de son souhait de ne pas siéger au Conseil d'Administration de l'OTACC.

N° 2014/055

DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS REPRESENTANT LA COMMUNE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OFFICE DE TOURISME ET D'ANIMATION CULTURELLE DE COGOLIN (modification)

DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS REPRESENTANT LA COMMUNE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OFFICE DE TOURISME ET D'ANIMATION CULTURELLE DE COGOLIN (modification)

Il convient donc de désigner un autre représentant de la commune au sein du Conseil d'Administration de l'OTACC.

Conformément à l'article 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal décide de ne pas procéder au scrutin secret de cette nomination.

32 votants

Monsieur Jérôme SUEUR est élu avec 25 Voix - 7 Blancs.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Le Maire;



Marc-Etienne LANSADE

Marc-Etienne Lansade